

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 44 (1918)  
**Heft:** 12

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sans parler des impossibilités de fonctionnement que dé-  
cèle de suite une observation même superficielle du schéma  
ci-contre, un défaut capital de la solution préconisée est le  
suivant : ou bien le balayage des cylindres  $C_1$  et  $C_2$  par la  
chasse de mélange combustible se fait convenablement et  
alors une partie de ce mélange s'échappera avec les gaz brû-  
lés par les ouvertures  $E$ , ce qui n'est certainement pas à dési-  
rer ; ou bien le balayage se fait mal et chacun sait ce que  
cela signifie au point de vue du fonctionnement régulier et  
économique de la machine.

Néanmoins l'idée de principe exposée pourrait, nous sem-  
ble-t-il, si elle était convenablement étudiée et modifiée, don-  
ner lieu à une solution intéressante, constructivement et au  
point de vue brevets, du problème du moteur léger à deux  
temps : c'est pourquoi nous l'avons signalée à l'attention de  
nos lecteurs.

CH. COLOMBI.

### Industrie des Turbines dans la Suisse romande.

L'utilisation des forces hydrauliques a, tout spécialement  
depuis la guerre, pris en France et en Italie une grande ex-  
tension, fait qui a eu une heureuse répercussion sur l'indus-  
trie suisse.

*Les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey*, travail-  
lant en collaboration avec une importante maison française,  
ont reçu, il y a quelque temps déjà, la commande de nom-  
breuses turbines dont les plus grandes seront construites en  
France sur les plans élaborés par les dits Ateliers.

Citons entre autres :

2 turbines Francis à spirale, de 10 000 HP. chacune, tra-  
vaillant sous 33 mètres de chute dans la Haute Durance,

2 turbines de 5600 HP. du même type, aménagées pour une  
chute de 160 mètres.

4 unités Francis, à axe vertical, de 2500 HP. utilisant une  
chute de 4 mètres créée à Mauzac, sur la Dordogne. Grâce  
à leurs grandes dimensions (5,10 m. de diamètre), ces tur-  
bines méritent une mention spéciale. Chaque roue, d'un poids  
d'environ 33 000 kg. devra être construite en plusieurs  
pièces.

La construction de 12 turbines Pelton, représentant une  
puissance de 45 000 HP. a aussi été confiée dernièrement à  
cet établissement vaudois, au développement duquel nous  
applaudissons bien naturellement, comme à tout ce qui tou-  
che à l'industrie si intéressante des machines.

### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Communiqué sur les délibérations du Comité central,  
dans sa séance du 15 mai.*

En dépit des appels réitérés, aucun sujet n'a été proposé  
pour le troisième concours de la fondation Geiser. Le Comi-  
té central en fixera un de sa propre autorité et ouvrira le  
concours qui doit être clos en 1920.

L'assemblée générale de cette année, à Berne, est prévue  
pour un dimanche de septembre dont la date n'est pas encore  
arrêtée. La section de Berne sera invitée à préparer un pro-  
gramme.

Des plaintes ont été de nouveau adressées au Comité cen-  
tral au sujet de l'établissement des tarifs de l'Office des  
assurances fédérales visant les bureaux d'ingénieurs et d'ar-  
chitectes. Une information est ouverte. La nécessité d'une

revision des statuts de la Société étant reconnue, le Comité  
central présentera des propositions à la prochaine assemblée  
des délégués.

### Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

(Section de la Société suisse).

*Séance du vendredi 22 mars 1918.*

En l'absence de M. G. Autran, président, M. C. Schüle,  
vice-président, ouvre la séance à 8 h. 50 en présence de seize  
membres.

Il rappelle qu'il a été fait état au Grand Conseil du rapport  
de la Commission de la Société pour l'étude de la question de  
l'agrandissement du Collège et que l'achat d'un terrain à  
St-Jean a été voté par ce Grand Conseil ; la Section ne devra  
cependant pas perdre de vue deux choses : l'achat par l'Etat  
d'autres terrains pour la construction d'autres bâtiments et la  
mise au concours des constructions projetées.

M. F. Fulpius annonce que le Comité central a décidé de  
supprimer jusqu'à nouvel avis les assemblées de délégués et  
de faire voter les délégués par correspondance.

M. C. Schüle passe momentanément la présidence à M. Ful-  
pius et donne lecture du rapport de la Commission nommée  
pour l'étude de la création d'une école d'architecture à Genève.

Après une discussion animée, diverses décisions sont pri-  
ses, entre autres celles de renvoyer la suite de la discussion à  
une séance ultérieure et de remettre à tous les membres de la  
Section une copie de ce rapport, afin qu'ils puissent se pro-  
noncer en connaissance de cause.

Le numéro 3 de l'ordre du jour concerne quelques change-  
ments à apporter au programme intercantonal romand d'exa-  
mens de fin d'apprentissage pour dessinateurs en bâtiment.  
Lecture est donnée de ce programme qui a besoin en effet  
d'une révision sérieuse. Une commission composée de  
MM. Delessert, Fulpius, Gallay, Odier, Weibel, s'en occupera.

La séance est levée à 10 h. 25.

### Groupe genevois de la G. e. P.

*Son activité en 1917.*

Ainsi que cela a déjà été dit ici même l'an passé à pa-  
reille époque, le but principal poursuivi par les fondateurs  
du Groupe a été de mettre en contact personnel les Anciens  
Polytechniciens demeurant à Genève.

Ce but a été atteint en 1917. Les soupers ont eu lieu régu-  
lièrement tous les mois, en général au local habituel du res-  
taurant Rousseau ; quatre d'entre eux cependant ont été  
organisés à la campagne, l'un en juin à Cologny, le second  
en juillet au Creux-de-Genthod, le troisième en août à Ver-  
nier et le quatrième en septembre à Chêne-Bourg. Quant au  
traditionnel banquet d'Escalade, il a été remplacé par un  
simple souper, vu les circonstances.

Deux causeries ont été données, à la suite des soupers en  
février et en octobre, par MM. J. E. Goss et E. Juillard,  
ingénieurs. Le premier s'est occupé de la « technique de  
l'hégémonie mondiale » et a illustré sa causerie de nombreuses  
projections lumineuses. Le second a pris pour sujet « la  
détermination de la dureté des métaux par les méthodes  
sclérométriques ». Ces deux causeries ont suscité, à des  
titres divers d'ailleurs, des discussions intéressantes.

E.